



Août 2021

COLOMBES & MURAILLE

p. 4 à 6 **Zoom sur les gros chantiers**

p. 7 5 questions à Ludovic Moret
et Frédéric Sudan

p. 14 Introduction
de la récolte GastroVert

3

Édito

4-6

Zoom sur les gros chantiers

Réfection des captages du Crêt
Construction de la nouvelle STEP
Travaux des rues de Clos-Novex et du Pré Raye
Route de contournement de l'Épine

7

**5 questions à Ludovic Moret
et Frédéric Sudan**

À chaque bout du réseau!

8-11, 13

Autorités

Finances communales – Comptes 2020
Décisions du Conseil depuis mars 2021
Nouvelle étape pour la fusion Collombey - Muraz – Monthey

12

Sécurité

Quatre communes réunies sous la bannière du griffon

14

Déchets

Introduction de la récolte des déchets
alimentaires dès le 9 septembre 2021 :
un geste pour l'environnement!

15

Enfance

Activité forêt pour un éveil au grand air!
La consultation parents-enfants déménagement

16-17

Développement durable

Saisissez l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques
Les écogestes des habitantes et habitants de Collombey-Muraz
L'entretien des espaces verts de Collombey-Muraz
Retour en images sur le Festival de la durabilité

13, 18-19

Bibliothèque

La boîte à livres de Muraz
Suite des festivités!
Les bibliothécaires partagent leurs coups de cœur

20

La Der

Déchets dans les prés: attention, danger pour le bétail!
Cleanup Day – 17 et 18 septembre 2021



PLANIFIER ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

par Olivier Turin
Président du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Chères habitantes et chers habitants de Collombey-Muraz,

Depuis quatre ans déjà, le Conseil municipal a relevé le défi de mettre à jour sa planification territoriale. Le développement qualitatif que nous avons décidé pour cette nouvelle législature doit en effet reposer sur un ferment solide et moderne, garant d'une commune attrayante.

Cet automne, les 23 ou 24 novembre selon vos disponibilités, nous vous inviterons au Centre des Perraires afin de vous consulter sur la refonte du plan de zones (PAZ), accompagnée de celle du règlement sur les constructions (RCCZ). Ces documents sont d'importance pour notre collectivité, car ils orientent notre développement et dessinent le visage de notre commune pour ces quinze prochaines années.

Depuis quatre ans également, le Conseil municipal a lancé une réflexion sur l'opportunité d'une fusion avec notre commune voisine de Monthey. Parvenu au terme d'une analyse solide et objective, le Conseil municipal souhaite vous présenter et discuter avec vous de ce projet, les 20 ou 21 septembre prochains, au Centre des Perraires également, lors de deux séances d'information à choix.

Comme il est nécessaire que nous nous mobilisions ensemble pour notre futur, le Conseil municipal souhaite vous y retrouver nombreux, dans la mesure où les conditions sanitaires le permettent toujours.

RÉFECTION DES CAPTAGES DU CRÊT

Les sources du Crêt sont localisées dans un périmètre de sous-bois et de forêt, au nord du stand de tir intercommunal de Châble-Croix, en limite avec la commune de Vionnaz. Cette zone était équipée de 15 captages réalisés au milieu des années 1980. Elle constitue la principale ressource en eau potable de la commune. Les débits collectés sont acheminés dans une station de pompage, d'où l'eau est refoulée jusqu'au réservoir de la commune, au lieu-dit « Noiret », sur les hauteurs du village de Muraz.

Une inspection caméra minutieuse avait établi la nécessité d'engager des travaux de réfection de ces captages, qui, pour des raisons de déboîtement et de racines qui obstruaient les conduites, souffraient d'importantes pertes de débit et perturbaient la qualité de l'eau.

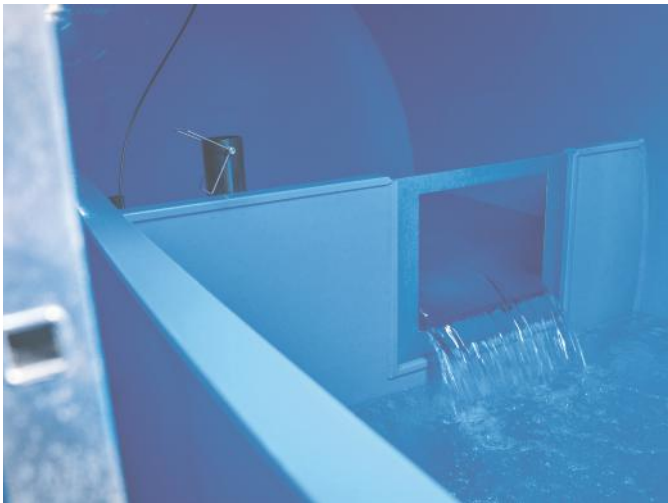
Partant de ce constat, et après des études poussées, aussi bien sur la qualité de l'eau et les débits que sur les besoins de la commune, d'importants travaux de réfection ont été engagés. Passé la phase d'étude par des bureaux spécialisés, les travaux ont débuté en janvier 2020 et se sont poursuivis tout au long de l'année. Les nouvelles installations ont été mises en service en avril de cette année. Certains travaux ont nécessité la mise hors service temporaire de ces captages. Un approvisionnement depuis le réseau montheysan a garanti la distribution aux abonnés durant cette période.

Les captages ont été intégralement refaits, les drains de collecte changés et de nouvelles chambres de collecte modernes installées. Les arbres dont les racines bouchaient les anciennes installations ont été arrachés, et de nouvelles espèces ont été choisies pour leur système racinaire plus adapté à la situation.

Toute l'installation dans le bâtiment de pompage a également été revue et le bâtiment a dû être agrandi. Cette station permet un débit bien supérieur et moins gourmand en énergie. Elle assure l'avenir de l'approvisionnement en eau de notre commune.

L'ensemble des installations profitent des technologies les plus récentes: tout est contrôlable en tout temps à distance via une application afin d'avoir en permanence une vue sur la fourniture en eau de la commune et un contrôle continu de la qualité.

En parallèle à ces travaux et dans l'esprit de renforcer les connexions avec les communes voisines afin d'assurer les solutions d'approvisionnement de la région, une conduite de liaison avec la commune de Vionnaz a été posée en 2019, ce qui rend aujourd'hui nos réseaux interconnectés.



EN CHIFFRES

Nombre de mètres de drainage pour la collecte d'eau **450 m**

Nombre de litres d'eau collectés entre **5'000** et **13'000** litres/min

Capacité des nouvelles pompes **3'200** litres/min

Consommation moyenne du réseau **1'800** litres/min

Nouveaux arbres plantés sur la zone de captage **2'100**

Investissement env. CHF **2.6** millions

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STEP

Lancés au printemps 2020, les travaux de construction de la nouvelle STEP de Collombey-Muraz avancent selon le calendrier établi. Ce chantier titanesque doit répondre à un défi majeur : maintenir la STEP actuelle en activité tout au long de la construction, pour garantir l'épuration des eaux usées de la commune.



Tout comme la population de la commune, les normes environnementales ont fortement évolué au fil des plus de 50 ans de vie de la STEP actuelle – même si cette dernière a connu des modernisations tout au long de son exploitation. La vétusté de ses équipements et sa sous-capacité ont poussé le Conseil communal à engager la construction d’une nouvelle STEP, moderne et dimensionnée pour l’avenir.

Afin de garantir en tout temps le fonctionnement de la STEP, le chantier se déroule en deux parties : les installations de prétraitement, les bassins, le digesteur et le réservoir à biogaz ont été construits durant cette première année en parallèle des installations existantes. Durant la seconde partie, le reste des installations sera construit ou modernisé et un nouveau bâtiment sera réalisé pour les besoins de la STEP et du service des eaux. Durant la première année de travaux, le visage de la STEP a déjà bien changé. Le plus significatif est certainement la construction des deux lignes de traitement biologique, avec ses nouveaux bassins. Leurs dimensions ont de quoi impressionner : environ 5'400 m³. Vous pouvez voir sur les photos ci-contre la différence d'échelle entre les anciennes et les nouvelles installations.

Une partie des nouvelles installations déjà en service

Tous les équipements de prétraitement qui visent à retirer les objets, le sable et l’huile sont déjà en activité depuis le mois d’août, tout comme les deux bassins cités plus haut et l’installation de digestion et de stockage du biogaz. Cette mise en service s’est déroulée sans encombre et permet, aujourd’hui déjà, une qualité de traitement des eaux nettement supérieure à celle de l’ancienne STEP.

Un chantier qui durera encore quelques mois

Les travaux vont encore continuer durant une année avec le reste des installations, pour se terminer à l’été 2022.



EN CHIFFRES

Capacité de la nouvelle STEP en équivalents habitants

15'000 EH

Volume des nouveaux bassins

5'400 m³

Débit de dimensionnement (débit moyen)

56 litres/sec

Investissement

env. CHF 19 millions

TRAVAUX DES RUES DE CLOS-NOVEX ET DU PRÉ RAYE

Les travaux de réaménagement des rues de Clos-Novex et du Pré Raye ont débuté en février et se poursuivront jusqu'en 2023. La première phase du chantier a commencé à proximité du complexe scolaire des Perraires, sur la route de Clos-Novex. Devisé à CHF 4.2 millions, le projet de réfection et de mise en valeur de ces rues est également subventionné par la Confédération dans le cadre de l'agglomération Chablais-Agglo, à hauteur d'environ 1 million de francs.

Les rues résidentielles de Clos-Novex et du Pré Raye, situées à proximité de la gare et des écoles, font face depuis quelques années à une dégradation générale de l'état de la chaussée et des trottoirs. De nombreux arbres malades ont aussi dû être coupés, et la gestion des eaux de pluie pose problème. En vue de diminuer la vitesse de circulation et d'améliorer la mobilité douce sur ce tronçon d'un total de près de 1,2 km, la largeur de la chaussée sera réduite. Des éléments de modération du trafic prévus tous les 100 mètres environ, additionnés à la faible largeur de la chaussée, permettront aussi d'augmenter la sécurité des usagers.

Un axe propice à la mobilité douce

L'espace dédié aux piétons sera également amélioré, avec la création d'un trottoir principal arborisé (côté coteau) et d'un trottoir secondaire (côté plaine) suffisamment large pour améliorer la visibilité depuis les accès riverains latéraux. La limitation de vitesse sur ce tronçon sera



maintenue à 30 km/h. L'aménagement d'un trottoir principal de près de 4 mètres de largeur facilitera les déplacements des piétons et des écoliers, et permettra aussi une meilleure cohabitation avec les cyclistes, qui pourront également emprunter le trottoir, s'agissant du chemin des écoles. Ces trottoirs ont aussi été conçus pour que les personnes à mobilité réduite puissent passer d'un côté à l'autre de la chaussée sans difficulté.

EN CHIFFRES

Longueur de la route	1200 m
Nombre d'arbres plantés	53
Surface réfectionnée	plus de 10'000 m²
Investissement	CHF 4.2 millions

ROUTE DE CONTOURNEMENT DE L'ÉPINE

Le 7 juin a marqué l'ouverture de la route de contournement nord, un nouvel axe à cheval entre les territoires respectifs des communes de Collombey-Muraz et de Monthey.

Soulager un axe chargé

La zone commerciale de Collombey-Muraz a connu un important développement au début des années 2000. La forte croissance démographique de Collombey-Muraz et de Monthey a en outre un impact sur la circulation, toujours plus importante, dans cette zone d'entrée et de sortie qui fait aussi office d'accès à la Vallée d'Ille et aux stations de la Région Dents du Midi. Avec 25'000 véhicules par jour, la sortie « Monthey » de l'A9 à la jonction de St-Triphon est la plus fréquentée du Valais. Après plus de dix ans de procédures, l'accès nord a été réalisé en 15 mois. Selon les projections, sur les 19'000 passages par jour comptabilisés dans la zone commerciale, quelques 7'000 mouvements pourraient être absorbés par ce nouvel axe routier, permettant de soulager le tronçon situé entre le giratoire de la vallée et celui de Clos-Donroux, souvent saturé aux heures de pointe, et de diminuer le trafic dans la zone résidentielle des Aunaires.

Accompagner le développement de la zone nord

En plus des modalités de mobilité et d'accès, ce nouveau tracé s'inscrit dans le développement de la zone sportive du Verney, qui suit un plan de réaménagement prévu sur les vingt prochaines années. Il fait également partie intégrante du projet de nouvelle caserne des pompiers des communes de Collombey-Muraz, Monthey, Massongex et Vérossaz, à son entrée.

Maintenir la zone de promenade

L'accès nord étant situé sur un axe de promenade reliant la zone urbaine aux berges du Rhône, il intègre un passage inférieur à destination des piétons et de la mobilité douce.



EN CHIFFRES

Longueur de la nouvelle route	1.45 km
Nouveaux giratoires	2
Diminution des voitures sur l'ancienne route	~ 7'000 véhicules/jour
Investissement	CHF 4.5 millions à charge des communes de Collombey-Muraz et Monthey

À CHAQUE BOUT DU RÉSEAU!

Ils veillent tous les jours sur l'eau, que ce soit celle que l'on boit ou celle qu'il faut épurer : Ludovic Moret et Frédéric Sudan sont mus par la même passion de leur métier. Regard croisé sur ces deux hommes aux fonctions complémentaires mais indispensables.

► Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier ?

Ludovic Moret, 47 ans, fontainier communal depuis 19 ans :

La variété du travail et l'absence de routine. Les tâches assurées par le service des eaux vont de la surveillance de la ressource au maintien et à l'entretien des installations, en passant par l'autocontrôle. Le réseau de plus de 80 kilomètres de conduites doit être réparé, agrandi ou renouvelé, ce qui nécessite une planification et parfois des interventions d'urgence. J'apprécie également le contact avec les citoyennes et citoyens.

Frédéric Sudan, 41 ans, exploitant STEP depuis 9 ans :

La variété : il n'y a pas deux jours qui se ressemblent et je me sens réellement utile à la collectivité. Avant de débiter à la STEP en 2012, j'ai travaillé dans des domaines très différents, puisque j'ai débuté mon parcours professionnel comme forestier bucheron, avant de rejoindre la municipalité en 2008 en tant qu'employé communal. À la STEP, je peux dire que j'ai réellement trouvé ma voie !

► Quel est pour vous le plus gros challenge ?

LM : Assurer les directives légales ! Le travail de terrain est de plus en plus lié à la législation et à la loi sur l'eau potable. Notre santé et notre bien-être passent par une distribution d'eau sûre et fiable. Étant donné son importance dans la société, les exigences qu'elle doit respecter sont très élevées. Objectif principal : l'eau potable distribuée ne doit jamais menacer la santé.

FS : À l'heure actuelle, c'est l'agrandissement spectaculaire de la capacité de la STEP. C'est un immense défi, puisque la STEP doit continuer de tourner quoi qu'il arrive. Les travaux qui ont débuté il y a une année doivent donc se faire petit à petit, en prenant en compte son fonctionnement quotidien.

► Vous avez suivi les travaux de réfection des captages / de la STEP : qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

LM : Au niveau technique, ce chantier était sur bien des aspects très enrichissant et formateur pour moi. Découvrir l'abondante veine d'eau de source mise à nu est assez magique et met en lumière cet or bleu qui fait malheureusement défaut dans bien des endroits sur notre planète. Au niveau personnel, j'ai eu la chance d'ouvrir la vanne principale de cette installation lors de sa première mise en service en 1987 avec un ami d'enfance. 33 ans plus tard, à l'occasion du début des travaux, la fermeture de cette même vanne s'est faite avec lui. (voir photo ci-contre)

FS : C'est un gros projet aux investissements conséquents : la STEP va passer d'une capacité prévue pour 7500 habitants à une capacité pour 15'000 habitants. La différence de dimension entre anciens et nouveaux équipements est impressionnante.

► Qu'est-ce que les nouvelles installations ont changé dans votre travail de tous les jours ?

LM : Ces nouveaux équipements modernes et conformes aux nouvelles directives fonctionnent mieux et sont couplés à des contrôles informatisés qui augmentent la sécurité de l'approvisionnement. Je peux faire le parallèle avec une voiture qui a 30 ans : malgré un entretien régulier, vous ne savez pas quand et quel élément vous conduira au garage. La remplacer par un véhicule neuf vous apporte de la sécurité et de la sérénité au quotidien.



Ludovic Moret (à gauche), Frédéric Sudan (à droite)

FS : On a peu de recul pour l'instant, car la mise en fonction s'est faite à la mi-août. On peut déjà dire que le changement est radical : il y a moins de pannes et de nettoyages, et la surveillance informatisée nous fait gagner un temps précieux. On peut maintenant réellement se concentrer sur notre cœur de métier : l'épuration !

► Une anecdote à raconter sur votre travail ?

LM : J'en aurais beaucoup, mais la première qui me vient à l'esprit, plus qu'une anecdote, c'est un slogan : buvez de l'eau du robinet ! Nous devons régulièrement convaincre des citoyens de ne plus acheter d'eau en bouteille. Les arguments des industriels sont percutants, mais jamais pertinents. A votre domicile, la qualité est identique, mais le coût est mille fois moindre et c'est beaucoup plus écologique. Nous avons la chance de vous distribuer en circuit ultracourt de l'eau de source abondamment et généreusement fournie par nos montages.

FS : Un jour, les toilettes de l'UAPE débordaient et la directrice m'a appelé toute catastrophée. Les enfants n'étaient pas censés avoir accès aux lingettes... à part aux paquets de réserve ! Finalement, c'étaient 4 paquets de lingettes entiers qui sont passés dans les toilettes et ont évidemment tout bouché. Une heure de nettoyage des pompes plus tard, les toilettes étaient à nouveau fonctionnelles !



FINANCES COMMUNALES – COMPTES 2020

Par l’administration communale

Les comptes 2020 de la commune de Collombey-Muraz ont été approuvés par le Conseil général en date du 14 juin 2021.

APERÇU GÉNÉRAL

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Ecarts B20/C20	en %
Compte de fonctionnement						
Résultat avant amortissements comptables						
Charges financières	-	30 474 801.03	29 752 600.00	28 973 938.26	722 201.03	2.43%
Revenus financiers	+	37 314 142.29	34 484 300.00	34 154 735.16	2 829 842.29	8.21%
Marge d'autofinancement	=	6 839 341.26	4 731 700.00	5 180 796.90	2 107 641.26	44.54%
Résultat après amortissements comptables						
Marge d'autofinancement	+	6 839 341.26	4 731 700.00	5 180 796.90	2 107 641.26	44.54%
Amortissements ordinaires	-	4 408 539.40	4 988 000.00	3 677 668.05	-579 460.60	-11.62%
Amort. complémentaires	-	900 000.00		0.00	900 000.00	
Excédent de revenus	=	1 530 801.86		1 503 128.85	1 787 101.86	
Excédent de charges	=		256 300.00			
Compte des investissements						
Dépenses	+	14 120 161.80	16 572 000.00	4 303 965.50	-2 451 838.20	-14.80%
Recettes	-	2 831 618.40	1 793 000.00	1 474 299.45	1 038 618.40	57.93%
Investissements nets	=	11 288 543.40	14 779 000.00	2 829 666.05	-3 490 456.60	-23.62%
Financement						
Marge d'autofinancement	+	6 839 341.26	4 731 700.00	5 180 796.90	2 107 641.26	44.54%
Investissements nets	-	11 288 543.40	14 779 000.00	2 829 666.05	-3 490 456.60	-23.62%
Excédent de financement	=			2 351 130.85	10 047 300.00	
Insuffis. de financement	=	-4 449 202.14	-10 047 300.00			

Avec un total de revenus financiers de CHF 37'314'142.29 et un total de charges (hors amortissements) de CHF 30'474'801.03, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de CHF 6'839'341.26, supérieure aux objectifs fixés dans le cadre de la planification budgétaire.

Après amortissements, le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de CHF 1'530'801.86, alors que le budget laissait entrevoir un léger déficit de CHF 256'300.-.

APERÇU GÉNÉRAL DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Ecarts B20/C20	en %
Total des charges		14 120 161.80	16 572 000.00	4 303 965.50	-2 451 838.20	-14.80%
50 Investissements propres		12 689 604.10	15 800 000.00	3 798 640.15	-3 110 395.90	-19.69%
52 Prêts et participations permanentes		-	-	-	-	
56 Subventions accordées		1 345 207.20	727 000.00	442 261.85	618 207.20	85.04%
57 Subventions redistribuées		-	-	-	-	
58 Autres dépenses activables		85 350.50	45 000.00	63 063.50	40 350.50	89.67%
Total des revenus		2 831 618.40	1 793 000.00	1 474 299.45	1 038 618.40	57.93%
60 Transferts au patrimoine financier		-	-	-	-	
61 Contributions de tiers		555 956.30	800 000.00	776 831.75	-244 043.70	-30.51%
62 Rbt de prêts et participations permanentes		-	-	-	-	
63 Facturation à des tiers		78 000.00	90 000.00	62 480.90	-12 000.00	
64 Rbt de subventions acquises		-	-	-	-	
66 Subventions acquises		2 197 662.10	903 000.00	634 986.80	1 294 662.10	143.37%
67 Subventions à redistribuer		-	-	-	-	
Excédents de charges/revenus (-)		11 288 543.40	14 779 000.00	2 829 666.05	-3 490 456.60	-23.62%

Le volume des investissements bruts pour 2020 atteint CHF 14'120'161.80, soit 14.80% de moins que le budget. Les projets d'investissements importants ont tous pu commencer sous l'exercice sous revue.

Les investissements nets (excédents de revenus) s'élèvent à CHF 11'288'543.40, soit 23.62% de moins que le budget.

LE FINANCEMENT

			2020	2019	2018	2017
Excédent de revenus du compte de fonct.	+		1 530 801.86	1 503 128.85	1 842 649.48	4 921 955.95
Excédent de charges du compte de fonct.	-		-	-	-	-
Amortissements du patrimoine administratif	331	+	4 408 539.40	3 677 668.05	3 861 210.67	4 109 558.10
Amort. compl. du patrimoine administratif	332	+	900 000.00	-	598 273.10	1 016 309.00
Amortissement du découvert du bilan	333	+	-	-	-	-
Autofinancement	=		6 839 341.26	5 180 796.90	6 302 133.25	10 047 823.05
Dépenses d'invest. reportées au bilan	5	+	14 120 161.80	4 303 965.50	3 117 966.12	3 164 317.60
Recettes d'invest. reportées au bilan	6	-	2 831 618.40	1 474 299.45	9 917 485.35	1 003 448.50
Investissements nets	=		11 288 543.40	2 829 666.05	-6 799 519.23	2 160 869.10
Degré d'autofinancement	=		60.6%	183.1%	invest. nég.	465.0%

Le degré d'autofinancement présente le ratio entre la marge d'autofinancement et le total des investissements nets.

Il mesure la part des investissements de l'année qui est financée par le résultat avant amortissements.

L'ENDETTEMENT

			2020	2019	2018	2017
Engagements courants	20	+	4 922 813.30	3 527 577.43	3 773 432.25	3 642 340.34
Dettes à court terme	21	+	-	-	-	-
Dettes à moyen et long termes	22	+	49 175 000.00	53 500 000.00	59 500 000.00	62 725 000.00
Engagements envers des entités particulières	23	+	-	-	-	-
Provisions	24	+	2 240 000.00	1 590 000.00	1 215 000.00	1 010 000.00
Passifs transitoires	25	+	5 519 035.22	3 653 557.31	2 782 030.65	2 180 519.60
Dette brute	=		61 856 848.52	62 271 134.74	67 270 462.90	69 557 859.94
Ou						
Total des passifs	2	+	91 692 396.24	90 978 056.18	94 058 855.12	94 068 398.20
Fortune nette	29	-	24 536 753.10	23 005 951.24	21 502 822.39	19 660 172.91
Financements spéciaux	28	-	5 298 794.62	5 700 970.20	5 285 569.83	4 850 365.35
Dette brute	=		61 856 848.52	62 271 134.74	67 270 462.90	69 557 859.94
Disponibilités	10		13 330 095.56	18 407 364.77	20 015 701.10	21 148 458.23
Avoir	11	+	12 713 800.62	12 964 271.17	13 328 738.94	12 007 334.25
Placements	12	+	15 360 726.65	15 259 538.90	14 553 002.30	3 695 295.65
Actifs transitoires	13	+	2 931 007.41	2 970 119.34	3 736 648.78	3 533 543.07
Patrimoine financier réalisable	=		44 335 630.24	49 601 294.18	51 634 091.12	40 384 631.20
Endettement net (+) / Fortune nette (-)			17 521 218.28	12 669 840.56	15 636 371.78	29 173 228.74
Nombre d'habitant (population ESPOP/STATPOP année N-1)			9 467	9 256	9 018	8 863
Dette brute – Patrimoine financier réalisable						
	=		1 851	1 369	1 734	3 292
Nombre d'habitant (population ESPOP/STATPOP année N-1)						

Au 31 décembre 2020, l'endettement par habitant s'élève à **CHF 1'851.-**, en légère augmentation par rapport à fin 2019. Cette dette est considérée comme faible par les instances cantonales.

CONCLUSIONS

L'exercice 2020 fut particulier, puisqu'à partir du vendredi 13 mars 2020, rien ne fut plus pareil. Le Covid-19 avait fait son apparition en Suisse et un semi-confinement fut ordonné, mettant à mal une partie de notre économie nationale.

Au niveau communal, les comptes 2020 peuvent être considérés comme très bons. La situation financière est saine et la Commune peut envisager sereinement les prochains cycles d'investisse-

ments. En cette période difficile que nous subissons actuellement, le Conseil municipal soutient, par des mesures ciblées, les citoyennes et citoyens de la commune ainsi que le tissu économique local.

Les comptes 2020, qui présentent un excédent de revenus de **CHF 1'530'801.86**, reflètent la bonne gestion mise en place par l'Exécutif dans le suivi régulier de la planification budgétaire.

DÉCISIONS DU CONSEIL DEPUIS MARS 2021

Par l'administration communale



Masterplan Tamoil

Le Conseil municipal se déclare, sur le principe, favorable au Masterplan et au développement de la zone de l'ancienne raffinerie, tels que présentés par M. Stéphane Trachsler, représentant de la société Tamoil SA. Il valide la mise sur pied d'une conférence de presse commune pour la présentation des ambitions concernant le développement de la zone.

Le Conseil municipal invite les citoyens qui souhaiteraient prendre connaissance du Masterplan tel qu'il a été présenté à la presse le 16 juin dernier à suivre le lien ci-après :

<https://www.tamoil.ch/actualites/tamoil-presente-son-masterplan-pour-le-site-de-collombey>

Définition du périmètre d'urbanisation –

Révision totale du PAZ/RCCZ

Dans le cadre de la révision totale du plan d'aménagement des zones, les démarches visant à l'approbation du futur PAZ/RCCZ imposent la définition d'un périmètre d'urbanisation (PU). Cet outil vise à la maîtrise de l'utilisation du sol, respectivement aux options communales de développement à l'horizon 2045. Les Communes avaient jusqu'à avril 2021 pour soumettre le PU au Service de développement du territoire cantonal (SDT). Dans ce contexte, le Conseil municipal retient que, malgré le fait que les zones à bâtir sur le territoire communal ne sont pas surdimensionnées selon les critères cantonaux, le PU retenu vise à diminuer les surfaces vouées à la construction. Dans ce contexte, il est justifié de redon-

ner à l'agriculture la grande majorité des surfaces actuellement en zone d'affectation différée. Ainsi, il s'agit de transmettre le PU tel qu'élaboré depuis plus d'une année au SDT pour examen et validation.

Tourisme – Collaboration avec la Bourgeoisie

Dans un souci de valorisation de son patrimoine, la Bourgeoisie s'est approchée de l'institut de tourisme de la HES-SO pour définir une stratégie touristique pour ses biens-fonds, dans le cadre d'une étude à mener. Bien que Collombey-Muraz ne soit pas une commune touristique, le Conseil municipal juge qu'une collaboration dans le cadre de ce projet serait intéressante, dans le but de mettre en valeur également les sites dignes d'intérêt du territoire communal n'appartenant pas à la Bourgeoisie. Il nomme Mikaël Vieux pour accompagner la Bourgeoisie dans la démarche, avec pour premier objectif de mettre en place une stratégie commune qui devra être matérialisée lors d'une future rencontre à agender avec la HES-SO.

Mandat de prestations Soluna

Suite à la validation par le Conseil général, dans le cadre du budget, du lancement d'une collaboration avec le service jeunesse de la Ville de Monthey tendant à la mise en place d'un programme d'animations socio-culturelles dédié à la jeunesse de Collombey-Muraz, le Conseil municipal valide la convention de prestations dessinant les contours de cette collaboration. Celle-ci débutera durant la deuxième partie de l'année 2021, pour autant

que les conditions sanitaires liées à la pandémie permettent la mise en place d'activités.

Projet de fusion – Calendrier

Le Conseil municipal valide le calendrier fixant au 15 mai 2022 la date de la votation populaire sur le projet de fusion. D'ici là, une consultation populaire sera organisée en septembre 2021, puis le dossier sera transmis au Conseil général, pour qu'il préavise le projet en février 2022 (voir page 13).

Réaménagement du centre du village d'Illarsaz

Considérant que la plus-value financière est acceptable par rapport au bénéfice prévisible pour les habitants d'Illarsaz, le Conseil municipal valide la réalisation d'un tapis phono-absorbant sur la route cantonale dans le prolongement des travaux de réaménagement du centre du village d'Illarsaz.

Aménagement secteur Plavaux-Perraires – Réflexions relatives au développement de la zone

Le Conseil municipal enregistre les premières démarches et réflexions engagées par rapport à ce dossier. Il confirme que le développement de cette zone revêt une importance capitale pour la Commune et recèle de nombreux enjeux majeurs pour les années à venir.

Dans ce sens, il retient et confirme :

- l'engagement d'une étude sur les secteurs Plavaux-Perraires, en y intégrant les parcelles stratégiques situées entre la ligne CFF et le chemin du Nandiller ;
- la constitution d'un comité de pilotage (quatre membres du Conseil municipal) pour le suivi de cette étude ;
- la nécessité, dans un premier temps, de constituer un inventaire exhaustif des enjeux, des besoins et des souhaits pour l'ensemble du périmètre de l'étude, afin de cadrer la suite du projet.

Un bureau d'architectes sera ensuite sollicité rapidement pour une rencontre officielle, afin de préciser les attentes du Conseil municipal, en vue de l'attribution d'un mandat d'étude.

Projet Données numériques d'accessibilité (DNA)

Suite à la sollicitation de la Fondation Emera - Pro Infirmis, le Conseil municipal valide sa participation au projet Données numériques d'accessibilité, qui tend à recenser sur le territoire communal les « points d'intérêt » (bâtiments communaux, salles à disposition des citoyens, infrastructures sportives, églises, sentiers forestiers, restaurants, WC publics, etc.), les intégrer sur le site internet communal pour ceux qui ne s'y trouveraient pas encore, et définir leur accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

WC publics – Actes de vandalisme récurrents

La quasi-totalité des WC publics de la Commune de Collombey-Muraz ont fait l'objet, sur un laps de temps d'à peine quelques mois, d'actes de vandalisme les rendant inutilisables ! Si le Conseil municipal juge indispensable, sur le principe, de poursuivre la mise à disposition de ce service pour la population, la situation n'en est pas moins inacceptable. Il souhaite dans un premier temps que les dégâts soient globa-

lement chiffrés, avant de planifier les réparations. Il souhaite également qu'une solution permettant de limiter l'accès aux WC publics lui soit transmise par le service technique, avec devis correspondant (par exemple, système de fermeture avec un minuteur, permettant d'empêcher l'accès à certaines heures de la nuit, ou autre système pertinent). Une décision quant à la stratégie sera prise ensuite. D'ici là, les WC publics vandalisés ne seront plus accessibles. Enfin, le Conseil municipal demande à la police d'être particulièrement attentive à cette problématique dans le cadre des patrouilles.

Mandat d'étude pour l'établissement d'un cadastre des eaux

L'établissement d'un cadastre des eaux industrielles, démarche commandée par la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux), consiste principalement à établir un inventaire des principaux rejets d'eaux industrielles ou artisanales – aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif – déversées à la STEP et définir les éventuelles mesures d'assainissement à mettre en place. Ce cadastre est un outil pour la gestion des eaux résiduaires à l'entrée de la STEP, dont les buts essentiels sont une meilleure connaissance des eaux déversées, la détermination des charges polluantes, la mise en évidence des rejets non conformes, et la vérification et le suivi de l'état d'assainissement.

Au vu de ces éléments, le Conseil municipal décide la mise en œuvre d'un tel mandat, dans le cadre d'une procédure de gré à gré, compte tenu du montant estimé de sa réalisation (entre CHF 20'000.- et CHF 25'000.-).

Juge de Commune –

Élection tacite de Mme Maria-Encina Fracheboud

Le Conseil municipal valide l'élection tacite au poste de Juge de Commune de Mme Maria-Encina Fracheboud, une seule liste ayant été déposée dans le délai légal. Celle-ci occupant le poste de Vice-Juge, elle doit donc démissionner de cette fonction, qui devra faire l'objet d'une élection complémentaire, dont le calendrier et les modalités seront fixés prochainement, d'ici la fin du mois d'août. Les président-e-s des partis politiques devront être informé-e-s spécifiquement des modalités, en même temps que le calendrier sera publié au pilier public.

Renouvellement du label « Commune en santé »

Le Conseil municipal prend note du renouvellement récent du label « Commune en santé » et constate avec satisfaction que la proactivité de la Commune de Collombey-Muraz en matière de promotion de la santé a été soulignée par la responsable du programme « Commune en santé ». Il prend note également que ce label a été retenu comme projet de développement durable dans le cadre de l'Agenda 2030.

Révision totale du PAZ/RCCZ

Dans le cadre de la révision totale du PAZ/RCCZ, le projet est désormais à bout touchant. Le Conseil municipal retient, pour la suite de la procédure, les dates des 23 et 24 novembre pour la présentation des réflexions à la population, sous réserve d'une péjoration de la situation sanitaire liée à la pandémie.

QUATRE COMMUNES RÉUNIES SOUS LA BANNIÈRE DU GRIFFON

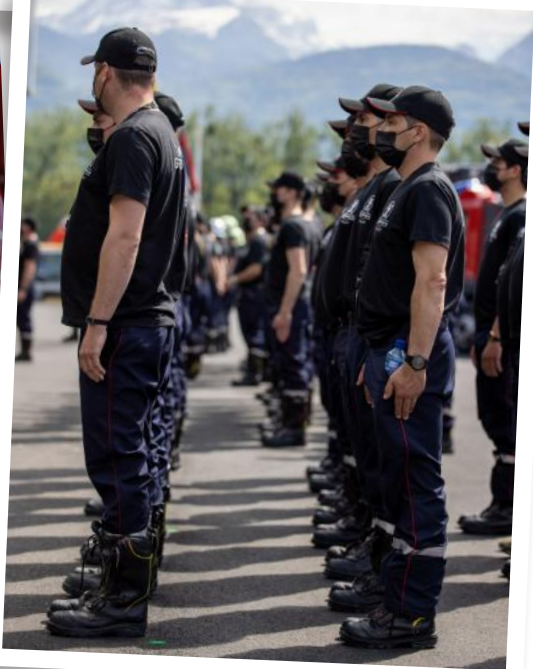
Par l'administration communale

Un nouveau corps de sapeurs-pompiers veille à notre sécurité. Cent-cinq femmes et hommes ont rejoint le CSI Chablais-VS. L'inauguration officielle et les portes ouvertes de la nouvelle caserne ont eu lieu le 28 août.

Jusqu'alors, les communes de Vérossaz, Massongex et Monthey fonctionnaient selon une convention de collaboration sous la bannière du Centre de Secours et d'Incendie CSI Monthey&Environs. Septante-trois femmes et hommes étaient prêts à s'engager pour la population en cas d'incendies, inondations, accidents de la route, accidents impliquant des matières dangereuses ou lors de catastrophes naturelles. Le CSI Monthey&Environs et les trente-cinq membres du Corps de sapeurs-pompiers (CSP) de Collombey-Muraz ont décidé d'unir leurs forces et énergie et de rejoindre la bannière unique du CSI Chablais-VS. Ce nouveau corps réunit les quatre communes voisines dans un même bâtiment et répond désormais au commandement du major Glenn Martignier, chef du service «Sécurité» de la Ville de Monthey, et de son adjoint le capitaine Romain Parvex.

Un enjeu majeur du CSI Chablais-VS était de trouver un local unique adéquat et adapté. Le projet d'une nouvelle caserne était en discussion depuis de nombreuses années et les différents scénarios évoqués jusqu'alors se sont précisés en 2016, lorsque le terrain de la Z.I. de Pré-Loup et le projet d'accès nord ont convaincu toutes les parties. La caserne avec sa nouvelle route, à cheval entre les communes de Monthey et Collombey-Muraz, est stratégique à plus d'un titre. Elle offre un accès facilité hors des centres-villes et un point de départ unique pour l'ensemble de l'effectif. Réalisée par Savioz Fabrizzi architectes, la caserne intègre des évolutions qui en font un outil moderne et performant.

Quant à l'emblème du nouveau corps, il est inspiré du griffon chablaisien. Les quatre étoiles qui brillent sous lui font référence aux quatre communes qui ont choisi de faire fi des frontières communales pour mutualiser leurs effectifs, leur matériel et leurs compétences. Le nouveau corps CSI Chablais-VS gagne en efficacité et entre dans la logique de collaboration que le service «Sécurité» de la Ville met en place dans son travail quotidien, qu'il s'agisse de sécurité ou de sécurité civile. Les relations avec le CSI du Haut-Lac établi à Vouvry, le CSP Dents-du-Midi situé à Troistorrents et le CSI CIMO sont par ailleurs nombreuses. Cet état d'esprit et son application pratique dans les liens qui unissent les cinq centres de sécurité valent à notre région d'être régulièrement citée en exemple par le Canton.



Le CSI Chablais-VS recrute

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes en bonne santé, disponible et motivé à intégrer le CSI Chablais-VS? Rejoignez les 97 hommes et 11 femmes actuellement engagés en vous manifestant sur www.pompier-vs.ch ou en nous écrivant sur securite@monthey.ch



NOUVELLE ÉTAPE POUR LA FUSION COLLOMBEY-MURAZ – MONTHHEY

Par l’administration communale

Les exécutifs de Collombey-Muraz et de Monthey ont fixé la date de la votation populaire sur la fusion entre les communes de Collombey-Muraz et de Monthey. Le projet de fusion de Collombey-Muraz et de Monthey est en cours d’élaboration depuis 2017. Il a franchi au printemps une nouvelle étape. Les exécutifs de Collombey-Muraz et de Monthey ont, en effet, décidé d’avancer dans le processus et ont défini les prochaines échéances pour aboutir à la votation populaire du 15 mai 2022, qui permettra de donner au peuple le dernier mot.

Dans le cadre de ce projet de fusion, les exécutifs ont établi une première étude d’opportunités et de risques (2017 et 2018), puis un pré-rapport de fusion ainsi qu’un pré-rapport financier (2019 et 2020). Les conclusions tirées de plusieurs ateliers citoyens organisés fin 2019 ainsi qu’un sondage réalisé auprès des habitant·e·s des deux communes en mars 2020 ont contribué à la constitution de ce projet.

Les Conseils municipaux constatent en outre la situation financière saine des deux communes. Si le projet de fusion devait aboutir, il permettrait de créer une ville d’environ 27’000 habitants, ce qui en ferait la 2^e ville du Canton et la 10^e de Suisse romande.

Des séances d’information pour en savoir plus sur le projet

Prenez part à la dernière étape participative du projet de fusion avant la votation du 15 mai 2022! Quatre soirées de concertation et de présentation sont organisées par les communes de Collombey-Muraz et de Monthey à l’attention de la population.

Elles seront l’occasion pour les autorités de présenter le rapport de fusion, ainsi que les enjeux communaux et régionaux de cette démarche. La population aura quant à elle la possibilité d’échanger avec les exécutifs et de se prononcer sur ce projet.

Il sera également possible de transmettre ses suggestions au moyen d’une urne sur place ou par mail à info@fusion-mcm.ch d’ici au 3 octobre 2021.

Les contributions de la population seront ensuite étudiées afin de nourrir les réflexions et aider à la finalisation du rapport de fusion.

RENCONTRES CITOYENNES

- Lundi 20 septembre 2021 – 19h à Collombey-Muraz, aux Perraires
- Mardi 21 septembre 2021 – 19h à Collombey-Muraz, aux Perraires
- Lundi 27 septembre 2021 – 19h à Monthey, Théâtre du Crochetan
- Mardi 28 septembre 2021 – 19h à Monthey, Théâtre du Crochetan

Les quatre soirées d’information sont identiques.

Inscription d’ici le 16 septembre à info@fusion-mcm.ch
Plus d’infos sur: fusion-mcm.ch

LA BOÎTE À LIVRES DE MURAZ

Par Sandrine Bruttin

Depuis le confinement, une boîte à livres est installée devant l’ancien collège de Muraz. En effet, les librairies et les bibliothèques ayant été fermées, l’accès aux livres était compliqué. De plus, beaucoup d’entre nous ont profité de cette période particulière pour ranger, classer, trier, et la question se posait souvent: «Que faire avec les livres de nos bibliothèques? Jeter un livre, c’est trop difficile! Où peut-on les apporter?».

La boîte à livres de Muraz a d’abord été utilisée par les enfants sous forme de caisses posées sur les escaliers de l’école. Puis, le concept intéressant les autorités communales, une grande boîte à livres a été créée sous l’abri de bus inutilisé de Muraz-Ecole grâce au travail des employés communaux Dominique Cherix et Philippe Borgeaud.

Depuis sa conception, on peut constater de nombreux passages. Les enfants s’y arrêtent volontiers en sortant de l’école. Pour le moment, chez les petits, il y a plus de livres empruntés que de livres déposés, mais l’été va sûrement permettre de trier et de remplir à nouveau ce chouette espace commun. Et de nombreux adultes ont aussi joué le jeu: des lectures diverses et variées y sont proposées.

Et, comme dirait Victor Hugo:

*«La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand.
Laissez-le rayonner, laissez-le faire!»*



INTRODUCTION DE LA RÉCOLTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DÈS LE 9 SEPTEMBRE 2021: UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT!

Par l'administration communale

Poursuivant son effort écologique et souhaitant offrir un service supplémentaire à ses citoyens, la commune de Collombey-Muraz, en collaboration avec Satom SA, a décidé de vous proposer la collecte GastroVert dès le 9 septembre 2021.

Qu'est-ce que GastroVert ?

GastroVert est un système de collecte des déchets alimentaires. Il contribue efficacement à diminuer le contenu des sacs taxés, tout en permettant une valorisation optimale des restes d'aliments, dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Les déchets ainsi collectés sont acheminés sur le site Satom de Ville-neuve, où ils sont transformés en biogaz et en compost.

Dans les communes ayant installé ce système, plus d'un ménage sur deux l'utilise et réduit ainsi en moyenne de 40 kg par personne et par an les déchets jetés aux ordures ménagères: un geste aussi bon pour l'environnement que pour le porte-monnaie !

Comment ça fonctionne ?

Conservez vos restes alimentaires dans les sacs compostables prévus à cet effet et disponibles dans tous les points de collecte GastroVert. Quand vous le souhaitez, jetez ces déchets avec le sac compostable dans l'un des vingt-cinq points de collecte répartis sur le territoire

communal. Les emplacements ont été choisis selon la densité d'habitations et pourront évoluer en fonction de leur utilisation suite à la première phase de mise en service.

Des bio-seaux (adaptés aux sacs compostables distribués gratuitement aux points de collecte) sont en vente auprès de votre administration communale au prix de CHF 5.—.

Comment accéder au point de collecte ?

Une carte d'accès vous permettant de déverrouiller le système et d'y déposer vos sacs compostables ainsi qu'une présentation détaillée de GastroVert vous est envoyée par courrier.

La carte d'accès n'est pas transmissible en dehors des membres du ménage. La carte est valide pour toute la période où vous résidez sur la commune. En cas de perte ou de vol, la nouvelle carte vous sera facturée CHF 20.—.

Lors de votre départ de la commune, la carte doit être restituée à l'administration communale.



DES SOIRÉES D'INFORMATION POUR MIEUX COMPRENDRE CE SYSTÈME !

Des collaborateurs de Satom SA et de la commune tiendront des stands d'information pour expliquer le fonctionnement du système et répondre à vos questions aux dates et emplacements suivants de 17h à 19h :

- **Mardi 7 septembre**
Rues des Colombes et de la Gare - Collombey
- **Mardi 7 septembre**
Place de la Charmette - Collombey
- **Mercredi 8 septembre**
Parc du chemin de la Millière - Muraz
- **Mercredi 8 septembre**
Bas du Vieux Collège - Muraz
- **Mardi 14 septembre**
Place de la Fontaine - Collombey-le-Grand
- **Mardi 14 septembre**
Eco-Point au ch. des Roselettes - Illarsaz
- **Jeudi 16 septembre**
Parc de l'ancienne école – Les Neyres

Pour un test optimal, merci de bien vouloir vous munir de votre carte d'accès lors de votre venue. Les soirées d'information sont organisées sous réserve des restrictions sanitaires.

Toutes les informations détaillées sur www.collombey-muraz.ch



ACTIVITÉ FORÊT: POUR UN ÉVEIL AU GRAND AIR!

Par les structures jeunesse



« Grâce à l'exploration directe avec tous les sens et des expériences positives dans la nature, nous pouvons développer une relation profonde avec tout ce qui vit. Une relation affectueuse avec la nature est la base nécessaire pour un rapport responsable avec notre environnement. Ce que nous aimons et respectons, nous aimerions aussi le protéger et conserver. L'objectif principal du jardin d'enfants en plein air est de permettre aux enfants d'établir une relation pérenne avec la nature, fondée sur le plaisir et le respect. »

Extrait de Jardins d'enfants en nature,
« Dusse Verusse »

Au sein des structures jeunesse, l'activité « Forêt » est proposée une fois par semaine en tournus. Chaque semaine, nous décalons l'activité d'un jour, afin qu'un maximum d'enfants puissent y participer.

Notre canapé forestier se trouve au lieu-dit « Le Bochet ». Il a été créé en juillet 2019 grâce au triage forestier et aux enfants de la crèche et de l'UAPE. Il se situe dans une petite forêt à Collombey-le-Grand, qui abrite des sentiers éducatifs en rapport avec les essences d'arbres régionales. Apprendre dans, par et avec la nature: il semble bien que cela puisse être un plus pour les enfants d'aujourd'hui !

Une formation continue pour tirer le meilleur de cette activité

Afin de pouvoir proposer cette activité de la meilleure manière possible, le 1^{er} mai, 42 employé-e-s des structures jeunesse de Collombey-Muraz ont participé, sous une pluie battante, à une formation interne annuelle.

Objectifs:

- Découvrir la pédagogie par la nature en s'immergeant dans la forêt pendant une journée.
- Améliorer ses connaissances afin de construire une continuité au fil des saisons.

« Les liens entre la structure et la forêt sont chaleureusement recommandés d'un point de vue pédagogique: ils permettent aux enfants de ne pas vivre les sorties comme des événements exceptionnels, mais comme faisant partie de leur identité profonde d'êtres humains. D'autre part, les liens structure-forêt participent grandement à la construction du lien émotionnel personnel de chaque enfant avec la nature, si important dans les changements sociaux et climatiques que nous vivons. »

Vivre la nature avec les enfants, formation continue
Nathalie Barras – Céline Müller – Chloé Pretet, 1^{er} mai 2021

LA CONSULTATION PARENTS-ENFANTS DÉMÉNAGE

Afin d'étendre leurs activités et d'élargir leurs prestations, les infirmières petite enfance quittent les locaux mis à disposition par la Commune de Collombey-Muraz pour des consultations centralisées:

CMS de Monthey
Av. France 6
1870 Monthey

Vous pouvez prendre rendez-vous au **024 472 10 16**.

Un bébé... une nouvelle vie à organiser et apprivoiser!

Les consultations parents-enfants sont des prestations gratuites des CMS. Les infirmières petite enfance vous accueillent sur rendez-vous pour: écoute, soutien, orientation, conseils en soins, allaitement, biberon, diversification alimentaire, sommeil, éducation. Suivi du poids, de la taille et du développement, prévention des accidents et traumatismes non intentionnels, hygiène dentaire...

Pour plus de renseignements: www.cms-bas-valais.ch



SAISISSEZ L'OPPORTUNITÉ D'INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Par Daphné Roh, déléguée à l'énergie et au développement durable

Cette année, la Commune de Collombey-Muraz souhaite faciliter l'implémentation du photovoltaïque. Elle vous propose de participer à un appel d'offres groupé (AOG). Celui-ci vise à regrouper tou.te.s les propriétaires intéressé.e.s par la pose de panneaux photovoltaïques. Ainsi, chaque participant.e pourra bénéficier d'un rabais de volume, d'une garantie de qualité, et d'un accompagnement complet de l'ingénieur pour l'administratif. En juin 2021, les webinaires d'information ont compté plus de 260 spectateurs et spectatrices. Nous nous réjouissons de ce succès!

Il est désormais temps de vous inscrire à l'action.
Pour ce faire, consultez notre page internet
www.collombey-muraz.ch/aog



LES ÉCOGESTES DES HABITANTES ET HABITANTS DE COLLOMBEY-MURAZ

Pour cette édition, deux personnes ont souhaité témoigner de leurs éco-gestes. Nous les remercions chaleureusement pour cet entretien et pour leurs mots emplis de sens. Les dynamiques et souriantes Valentine (à gauche sur la photo) et Mélanie (à droite) sont toutes deux mamans et apprécient la qualité de vie à Collombey-Muraz : à mi-chemin entre Lausanne et Sion, à proximité des écoles, des commerces, de l'autoroute... mais également de la nature. Parmi les nombreux gestes qu'elles ont évoqués, nous nous sommes penchés sur les achats locaux et les économies de papier.

Valentine, pourquoi avoir choisi d'acheter local ?

Lors du confinement, j'ai découvert les achats à la ferme, en particulier pour les œufs. Depuis, je n'en ai plus racheté au magasin. Mon mari et moi cherchons également d'autres produits chez nos commerçants du coin : viande, lait, yoghourts, asperges. Nous faisons ces courses à pied, une véritable promenade de santé qui aère l'esprit. De plus, ces produits sont frais, parfois disponibles en libre-service, et ils permettent de faire vivre les commerçants locaux. Encore plus important, ils ont meilleur goût, cela n'a rien à voir !

Mélanie, comment avez-vous mis en place des économies de papier ?

Au bureau, certains contrôles exigent d'imprimer de longs listings sur plusieurs pages. Celles-ci n'ont plus d'utilité après le contrôle, alors j'ai commencé à les imprimer en recto-verso et valoriser le verso des feuilles blanches comme brouillon. Aujourd'hui, nous avons beaucoup de possibilités d'éviter d'utiliser du papier, par exemple avec un stylo effaçable : une même feuille et un même stylo peuvent être utilisés pendant des lustres ! Il y a de nombreux avantages à réduire la consommation de papier : diminuer les déchets, les frais administratifs (timbres, enveloppes), gagner des espaces de rangement et épargner de nombreux arbres.

Mélanie et Valentine, quelles difficultés rencontrez-vous pour acheter local ?

Pour certains produits, notamment les fruits et les légumes, il est un peu plus difficile de s'approvisionner localement. Dans certaines villes, comme à Malaga, les marchés débordent de fruits

et légumes locaux et bon marché. En d'autres lieux, il est également possible de cueillir directement la récolte dans les vergers. Une offre analogue nous manque à Collombey-Muraz.

Les conseils de notre binôme

- Utiliser un calepin et un stylo effaçable
 - Valoriser le verso des feuilles de papier et les enveloppes
 - Informatiser certains processus administratifs (ex. pour les factures et courriers récurrents)
 - Allier achats de proximité et promenade
- Tu souhaites réagir à cet article ? Voudrais-tu également être interviewé.e en solo ou avec un.e ami.e ?
Contacte-nous à energie@collombey-muraz.ch



L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE COLLOMBEY-MURAZ

Par l'administration communale

La Commune de Collombey-Muraz s'attelle à fournir des espaces verts de qualité et respectueux de l'environnement. En effet, la biodiversité rend des services écosystémiques essentiels au maintien de la vie: production de matières premières, purification de l'air et de l'eau, protection de l'érosion, bien-être physique et mental de la population.

Dans cette perspective, aucun traitement phytosanitaire n'est appliqué sur les parcelles communales. En remplacement, la Commune a investi dans une désherbeuse à eau chaude (cf. photo), qui permet de prévenir la pousse de plantes en milieux inappropriés.

Afin d'aménager de nouveaux espaces pour la biodiversité, des prairies fleuries ont été semées rue des Plavaux, à l'EMS La Charmaie, ainsi qu'au parc Saint-Didier. Dans un souci d'entretien facilité et de végétalisation, les places en gravier du cimetière de Muraz ont été remplacées par du gazon.

Le parc Saint-Didier abrite un hôtel à insectes: on peut y trouver divers papillons, abeilles ou coccinelles. L'entier du parc a été aménagé de façon à faire la part belle aux massifs de fleurs et rocailleux, ainsi qu'à une prairie fleurie. Du côté des Barges, des haies servent de refuge, de garde-manger et de lieu de nidification à une grande variété d'oiseaux et autres petits mammifères.

A noter que le sentier forestier du Bochet compte un parcours didactique où la population est invitée à découvrir les essences locales, dont certaines sont adaptées au jardin. Si vous souhaitez découvrir de bonnes pratiques pour favoriser la nature dans votre jardin, la charte des jardins vous donne quelques pistes sur <https://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/>



RETOUR EN IMAGES SUR LE FESTIVAL DE LA DURABILITÉ

Organisé par Monthey et Collombey-Muraz, le Festival de la durabilité a pour but de donner de la visibilité à la dynamique durable du territoire. En plus des nombreuses activités sur les deux sites du Festival, découvrez en images la construction d'un hôtel à abeilles sauvages par les enfants et revivez la visite du clocher de l'église de Muraz, qui abrite un oreillard roux. Si cette chauve-souris y fondait sa colonie, ce serait une première pour le Chablais!



SUITE DES FESTIVITÉS!

Comme annoncé en début d'année, la bibliothèque fête son trentième anniversaire! Si celui-ci a été passablement bouleversé par des reports, nous espérons que les animations suivantes pourront être organisées durant le second semestre. Merci de vérifier si elles ont lieu comme prévu, et de consulter les conditions sur le site internet de la commune et/ou notre page Facebook. Les rencontres «Né pour lire» devraient reprendre dès le jeudi 9 septembre entre 9h et 11h. À noter, un atelier est prévu le 11 novembre.

À partir du 22 septembre, le club de lecture reprendra! À la suite du succès rencontré durant l'année scolaire, celui-ci réunira les élèves de la 6H à la 8H dès 15h. Ce sera un moment de partage autour des lectures. Dans le courant de l'automne, nous organiserons un concours de dessin pour illustrer un sac en tissu que nous distribuerons, en fin d'année, à nos lecteurs pour marquer l'événement.

Le vendredi 12 novembre aura lieu la Nuit du conte, avec la conteuse Tania Coulon, accompagnée d'un.e musicien.ne. Un atelier pour les jeunes sur la thématique de Noël sera proposé le mercredi 1^{er} décembre. Enfin, à noter: l'ouverture exceptionnelle le lundi 13 décembre, qui permettra de souffler nos 30 bougies, d'inaugurer la fresque murale que vous pouvez apercevoir sur la façade, et de proposer une animation surprise à nos jeunes lecteurs.

Afin de marquer cet événement, nous avons fait appel à Pascal Bérod, enseignant en arts visuels au CO et artiste indépendant, pour peindre le mur. Constatant que l'institution n'était pas assez visible de l'extérieur, il a eu l'idée d'inscrire le mot «Bibliothèque» en lettres géantes.



LES BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR



Nous vous invitons à parcourir régulièrement notre page Facebook ou notre page sur le site Internet de la commune pour suivre les actualités et connaître les détails des activités.



www.collombey-muraz.ch
Rubrique «Culture et patrimoine» / Bibliothèque



www.facebook.com/bibliocollombeymuraz

Nous proposons de livrer des documents à domicile pour les personnes à risque. Vous pouvez nous appeler au 024 473 61 88 ou nous envoyer un message à biblio@collombey-muraz.ch pour nous faire part de vos souhaits.

Les choix de Mélissa



Petit Noun, l'hippopotame bleu des bords du Nil
Géraldine Elschner et Anja Klauss
Ed. callicéphale

Petit Noun, un hippopotame en faïence bleue, s'est endormi pour accompagner son ami lors de son voyage pour rejoindre les dieux. Lors de la découverte du tombeau où il dormait en Egypte, Petit Noun se réveille et part à la recherche des siens. Il voyage à travers les couleurs du monde et retrouve enfin sa famille... dans une drôle de pyramide. Un album lumineux et coloré avec des dessins d'une incroyable douceur.



L'enlèvement d'Elisa
Harry Koumrouyan
Ed. Auzou

Elisa est une jeune Brésilienne qui s'est installée à Genève avec sa famille. Un soir, Loïc est témoin d'une scène étrange lorsqu'il passe devant la maison de sa camarade de classe, et il trouve un billet qui contient un appel au secours. Le lendemain, Elisa est absente. Loïc décide alors d'enquêter sur la disparition de son amie, avec l'aide de sa sœur et de son meilleur ami. Les trois héros vont arpenter les rues de Genève en prenant des risques pour sauver la jeune fille.



Et le désert disparaîtra
Marie Pavlenko
Ed. J'ai lu

Un magnifique roman où l'on découvre un monde futuriste et désertique, vidé de toutes ressources naturelles. Mais il reste l'espoir d'un retour en arrière, de la possibilité d'inverser la balance. C'est ce que comprend Samaa, l'héroïne de l'histoire, après sa rencontre avec Naïa. Commence alors une lutte pour la vie et non plus pour la survie, une lutte pour transformer le passé en présent. Un livre fabriqué le plus écologiquement possible, en accord avec le thème de l'histoire.

Les choix de Pascale



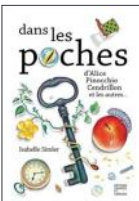
**Je sais le faire,
1000 gestes pour devenir autonome**
Alain Laboile, Hifumiyo
Ed. Les Arènes

Au quotidien, nous effectuons sans y réfléchir mille et un gestes qui sont devenus, pour nous adultes, des réflexes. Pour les petits, ceux-ci sont parfois loin d'être si simples. Des explications détaillées, des dessins, des photos donnent les clés aux enfants de 4 à 12 ans pour gagner en autonomie dans des domaines très variés. Quelques exemples: «Je sais nettoyer avec une éponge», «Je sais acheter du pain», «Je sais faire une valise», «Je sais prendre le bus», «Je sais faire un chocolat et des tartines», «Je sais lire une carte du monde».



Hamnet
Maggie O'Farrell
Ed. Belfond

Au début de l'histoire, nous trouvons le jeune Hamnet très inquiet, car sa sœur jumelle est tombée subitement malade. Il est seul et se met à chercher Agnès, sa mère, dans tout le village. Il ne le sait pas encore, mais la peste vient d'arriver et causera sa perte. Inspirée par la trop courte vie du fils de Shakespeare, l'auteure n'a pas mis le célèbre homme au centre de son roman, mais a choisi, par le personnage d'Agnès, de nous parler de la condition féminine, des «guérisseurs», du couple et du deuil, avec beaucoup de sensibilité.

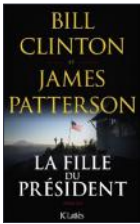


Dans les poches d'Alice, Pinocchio, Cendrillon et les autres...
Isabelle Simler
Ed. Courtes et longues

Si l'on fouillait dans les poches du Chat botté, de Boucle d'or ou de la Petite Sirène, qu'y trouverait-on? Avec cet ouvrage plein de couleurs et d'humour, nous essayons de deviner, à chaque page, à qui auraient pu appartenir les objets présentés. Une façon ludique et originale de redécouvrir contes et personnages célèbres.



Les choix de Samantha



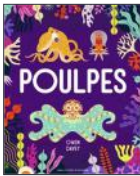
La fille du président
Bill Clinton, James Patterson
Ed. JC Lattès

Mel, fille de l'ancien président, est kidnappée par le terroriste le plus recherché de la planète, qui veut se venger de la mort de sa famille. Trois heures avant le délai de la remise de rançon, une flic de campagne a découvert la planque... Pourquoi ne répond-elle pas quand on l'appelle? Va-t-on retrouver Mel saine et sauve? Dans ce roman haletant écrit à quatre mains mêlant intérêt personnel, politique et course contre la montre, l'histoire se déroule en temps réel. J'ai beaucoup aimé la collaboration de Clinton et Patterson pour leur premier livre, et j'avais hâte de le lire. Je n'ai pas été déçue!



Le renard et le petit tanuki
Mi Tagawa
Ed. Ki-oon

Rien qu'à la couverture, j'ai eu envie de découvrir ce manga! C'est kawaï (mignon en japonais)! La série suit les aventures d'animaux métamorphes – ils ont des pouvoirs et peuvent se transformer en humains –, dont Senzo (loup noir), qui semait la terreur autrefois et a aujourd'hui pour mission de veiller sur le petit tanuki Manpachi. Deux animaux que tout oppose, ce qui annonce une histoire riche d'embrouilles et de désaccords!



Poulpes
Owen Davey
Ed. Gallimard jeunesse

Les poulpes, des animaux peu connus, mais très intéressants à découvrir! Saviez-vous que les pieuvres sont carnivores? A votre avis, combien mesure le plus petit poulpe? Et le plus gros? Est-ce un animal intelligent? Vous trouverez toutes les réponses, et bien d'autres informations, dans ce documentaire très illustré!

DÉCHETS DANS LES PRÉS: ATTENTION, DANGER POUR LE BÉTAIL!

Laisser son chien faire ses besoins ou jeter des détritits dans une prairie où se nourrissent des vaches peut avoir de graves conséquences. Malheureusement, nous constatons toujours autant de déchets jetés dans les prairies et cultures, qu'il s'agisse d'emballages d'aliments ou de boissons et de paquets de cigarettes, que ce soit lors d'une balade dans la nature ou par la fenêtre du véhicule.

**Déchets:
dangereux pour les animaux et les machines**

La situation devient encore plus problématique quand ces déchets sont laissés dans des prés et des champs qui servent de fourrage pour les animaux. Les déchets restant souvent dissimulés dans l'herbe haute et la récolte des fourrages étant mécanisée, les déchets seront ramassés avec le fourrage destiné à nourrir le bétail durant la saison froide. Les corps étrangers solides, comme les canettes en aluminium ou les bouteilles en plastique, mais aussi des clous ou des objets métalliques perdus ou abandonnés, sont alors broyés en petits morceaux acérés et dangereux ou nuisibles, qui finiront dans l'estomac des animaux. Les déchets peuvent aussi causer des dégâts sur les machines agricoles et engendrer des frais importants pour l'exploitant.

**Déjections canines:
danger pour les vaches!**

Ramasser les crottes de son chien, une question de respect et de bon sens pour l'agriculture et la vie des bovins. Les déjections canines peuvent avoir de graves répercussions sur la santé des bovins, voire être mortelles. En effet, les excréments de chien contiennent des parasites causant aux vaches la néosporose. Cette maladie peut provoquer des avortements chez les vaches enceintes ou se transmettre au veau, le rendant stérile. L'infection d'une femelle est à vie et augmente le risque d'avorter d'un facteur 3 à 5. Il n'existe malheureusement ni vaccin ni traitement contre la néosporose, qui se transmet à la descendance et crée donc des lignées d'animaux malades.



CLEANUP DAY – 17 ET 18 SEPTEMBRE 2021

Mégots, emballages plastiques, bouteilles en PET et canettes... Afin de lutter contre les déchets sauvages et de sensibiliser la population au « littering », Collombey-Muraz organise une journée Cleanup Day sur son territoire les 17 et 18 septembre, en collaboration avec l'IGSU (Communauté d'intérêts pour un monde propre).



Les décharges sauvages et les détritits jetés dans la nature vous choquent, vous énervent, et vous souhaitez lutter contre cette pollution ?

Alors, équipez-vous de vos chaussures de marche, joignez-vous à nous et partez arpenter notre territoire pour ramasser les déchets sauvages qui croiseront votre route. Ces journées ont pour but de sensibiliser la population aux répercussions de nos détritits sur la nature, en incitant à adopter des comportements et réflexes préservant l'environnement et améliorant la qualité de vie.

Le vendredi 17 septembre sera consacré aux différentes classes de la commune de Collombey-Muraz, qui emprunteront des parcours prédéfinis pour ramasser puis trier les différents déchets collectés.

La journée du samedi 18 septembre sera, elle, ouverte à tous. Nous vous invitons d'ores et déjà à venir y participer, pour une commune toujours plus propre.

Les agriculteurs de la commune participeront également à cette journée, afin de sensibiliser parents et enfants à la problématique des excréments canins, provoquant la mortalité et la stérilisation du bétail.



Retrouvez toutes les informations
sur ces journées Cleanup Day sur notre site internet:
www.collombey-muraz.ch